

Réf: Dossier N° : 57433

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « HOTEL LE REPERE »

Siège social : ABIDJAN - KOUMASSI PROGRES EN FACE DE LA
CITE SIR, 05 BP 3144 ABIDJAN 05

Aux termes de la DRC et des Statuts SSP en date du 23 Nov. 2018, et enregistrés au CEPICI le 27 Nov. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « HOTEL LE REPERE » .

Objet: hôtellerie, restauration, tourisme, gestion d'espaces de loisir et autre commerce général. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en nature, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - KOUMASSI PROGRES EN FACE DE LA CITE SIR, 05 BP 3144 ABIDJAN 05

COGERANT: Madame KOUMOUE ALLOUBLA PAULE CYNTHIA.

Madame KOUMOUE PAULE ELODIE.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-30909 du 27/11/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°27431 du 27/11/2018

Pour Avis

Le CEPICI

